

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MOIVRE A LA COOLE

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 24 SEPTEMBRE 2015

à 20 h 30

MAIRIE DE DAMPIERRE-SUR-MOIVRE

Titulaires présent(e)s : Mmes, MM. Jean-Marie ROSSIGNON, William MATHIEU, Martine MENISSIER, Jérôme ROUSSINET, Yvéric BRODIER, Marie ANCELLIN, Hubert FAUCONNIER, Catherine DETHUNE, Murielle STEPHAN, Jean-Christophe MANGEART, Joël PERARDEL, Jean-Claude ARNOULD, Bernard FURNE, Catherine PUJOL, Danièle MICHEL, Noël VOISIN DIT LACROIX, Bernard COUSIN, Pascal VANSANTBERGHE, Jean-Paul BRIGNOLI, Gilles ADNET, Maurice HUET, Marcelle SCIEUR, Françoise DROUIN, René SCHULLER, Raymond LAPIE, Sylvain ROGER, Jean-Jacques PILLET, Michel JACQUET, André MELLIER.

Titulaires absent(e)s remplacé(e)s par un(e) suppléant(e) :

M. Maurice PIERRE, absent excusé, représenté par M. Dominique MILLON ;

M. Roger BERTON, absent excusé, représenté M. Daniel HERBILLON.

Titulaire(e)s absent(e)s non remplacé(e)s par un(e) suppléant(e) :

M. André KUHN, absent excusé a donné pouvoir à Mme Catherine PUJOL ;

M. Luc MILLON, absent excusé, a donné pouvoir à M. Pascal VANSANTBERGHE ;

M. Christophe PATINET, absent excusé, a donné pouvoir à M. Maurice HUET ;

MM. Etienne HERISSANT, Alexandre BODIN, Fabrice REVELLI, Philippe HINCELIN.

Suppléant(e)s présent(e)s : Mmes, MM. Dominique MILLON, Muriel RENAULT Claudy MATHIEU Audrey SCHULLER, Sabine STIEVENART, Odile CAQUE, Daniel HERBILLON, Marie-Ange GRUÉ, Andrée VIART,

Suppléant excusé : M. Philippe BIAL.

Secrétaire de séance : Mme Marcelle SCIEUR.

M. le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la séance du 14 septembre 2015 qui est adopté à l'unanimité. Remarque de Mme DETHUNE précisant que, dans le cadre du projet de fusion des intercommunalités évoqué lors de cette séance, la commune d'Ecury-sur-Cooles n'a pas été enregistrée dans la liste des communes souhaitant rester dans la configuration actuelle du périmètre de la CCMC.

ORDRE DU JOUR :

1* FISCALITE -examen de la possibilité d'exonération de la C.E.T. Dans le cadre du CDRS :

Dans le cadre du contrat de redynamisation du site de défense de Châlons-en-Champagne (CRDS) suite à la dissolution de certains corps d'armée, l'Etat souhaite développer l'attractivité du territoire, en préconisant certaines mesures telles que l'exonération de la Contribution Economique Territoriale pour les entreprises nouvelles. M. le Président invite les délégués à se prononcer sur cette mesure.

Seules 2 abstentions sont recensées, les voix restantes se prononçant contre cette proposition, invoquant des taux appliqués, déjà très bas, et une non-compensation de l'Etat.

2* ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR L'OPERATION « MAISON DE SANTE DE POGNY »

Estimation prévisionnelle des travaux : **909.238 € H.T. - 9 lots**

Critères de jugement des offres – Prix : 60% / Valeur technique : 40% (décomposée en deux sous-critères – organisation du chantier : 60% / moyens humains et matériels affectés au chantier : 40%)

	Lot	Attributaire	Montant HT	Contenu
1	V.R.D. Espaces verts	BOITUZAT	117 845,75 €	Offre de base + option 1 « Espaces verts »
2	Terrassement- Gros Œuvre	THIRIOT	91 198,80 €	Offre de base
3	Charpente-ossature bois- ITE- couverture- bardage	FEVRE	245 742,00 €	Offre de base
4	Menuiseries extérieures	PAQUATTE	68 166,00 €	Offre de base + option 1 « Rideau métallique porte d'entrée »
5	Doublages cloisons-faux-plafonds Menuiseries intérieures	FH AI	97 860,00 €	Offre de base + option 1 « habillage des murs de refends en remplacement des cloisons SAD 160 mm »
6	Electricité- VMC	ICARE	78 079,00 €	Offre de base + option 1 « alarme » + option 2 « écran de projection avec liaison VGA » + option 3 « sonorisation »
7	Plomberie- plancher chauffant- ECS	CONRAUX	84 612,59 €	Offre de base + option 1 « ECS logement » + option 2 « kitchenette »
8	Peinture	Sans suite		
9	Carrelages- faïences-chape liquide	GIOVANNI	36 038,50 €	Offre de base + option 1 « sol carrelage toutes surfaces » + option 2 « douche italienne logement »
	Total H.T. (hors lot peinture)		819 542,64€	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer les marchés des travaux de l'opération de construction d'une Maison de Santé à Pogny conformément au classement présenté ci-dessus – décide de déclarer le lot n°8 sans suite en raison d'une erreur de rédaction du CCTP propre à ce lot ayant conduit à ce que le poste relatif au revêtement de sol souple soit intégré au marché de base alors qu'il aurait dû y figurer en option, sachant que le maître d'ouvrage se réservait la possibilité de faire carreler l'ensemble du bâtiment (option figurant dans le lot n°9) – et de le relancer en intégrant uniquement le poste « peinture ».

3* ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR L'OPERATION « GYMNASSE DE VESIGNEUL SUR MARNE »

Estimation prévisionnelle des travaux : **1.903.000 € H.T. - 15 lots**

Critères de jugement des offres – Prix : 60% / Valeur technique : 40% (décomposée en deux sous-critères – organisation du chantier : 60% / moyens humains et matériels affectés au chantier : 40%)

Lot		Attributaire	Montant HT	Contenu
1	V.R.D. Aménagements extérieurs	LA MARNAISE	133 726,25 €	Offre de base
2	Gros œuvre	LA MARNAISE	421 865,63 €	Offre de base
3	Charpente métallique- serrurerie	MORETTI	103 848,92 €	Offre de base
4	Couverture double bac acier	DRIGET	226 408,00 €	Offre de base
5	Bardage bois extérieur-charp. Bois	FEVRE	185 331,00 €	Offre de base
6	Menuiseries extérieures aluminium	FIMALUPLAST	59 129,00 €	Offre de base
7	Menuiseries intérieures	AUDINOT	38 723,18 €	Offre de base
8	Bardage bois intérieur	LEMPEREUR	59 802,61 €	Offre de base
9	Faux-plafonds	Patrick MEREAU	16 248,00 €	Offre de base
10	Electricité	ABI ELECTRICITE	94 810,00 €	Offre de base
11	Plomberie- chauffage et ventilation	MIRANDEL	218 474,96 €	Offre de base
12	Carrelages et faïences	GIOVANNI	33 773,35 €	Offre de base
13	Peinture	BAUER	24 175,78 €	Offre de base
14	Sol sportif	STTS	62 707,00 €	Offre de base
15	Equipements sportifs + mur escalade	SPORTFRANCE	28 968,00 €	Offre de base + option 1 « mur d'escalade »
TOTAL H.T			1.707.991,68 €	

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les marchés des travaux de l'opération de construction d'un gymnase à Vésigneul-sur-Marne conformément au classement présenté ci-dessus.

Prévision de début des travaux – fin octobre- début novembre

4* ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCE « DOMMAGES-OUVRAGE » POUR L'OPERATION « MAISON DE SANTE A POGNY

8 plis remis – Critères de jugement des offres -> Taux prime : 60 % - Valeur technique : 40 %

Choix de SFS présentant un taux avantageux 0,425% H.T. du coût de construction de la maison de santé.

Dans le cadre de la consultation, il avait été demandé de chiffrer également les garanties facultatives relatives aux dommages immatériels et à la responsabilité civile du maître de l'ouvrage. Au vu des caractéristiques des offres soumises, il est proposé de retenir uniquement la garantie de base dommages-ouvrage.

En prenant pour assiette le coût global estimé de l'opération lors du lancement de la consultation (maîtrise d'œuvre et études annexes comprises), à savoir 992 039,56 € HT, le montant du présent marché d'assurance dommages-ouvrage est estimé à 4216,17 € H.T.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

5* ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCE « DOMMAGES-OUVRAGE » POUR L'OPERATION « GYMNASSE DE VESIGNEUL-SUR-MARNE »

8 plis remis – Critères de jugement des offres -> Taux prime : 60 % - Valeur technique : 40 %

Choix de SFS présentant un taux de 0,425% H.T. du coût de construction du Gymnase pour la garantie de base dommages-ouvrage et un taux de 0,06% H.T. du coût de la construction pour la garantie facultative de responsabilité civile du maître d'ouvrage.

Dans le cadre de la consultation, il avait été demandé de chiffrer également la garantie facultative relative à la responsabilité civile du maître de l'ouvrage. Au vu des circonstances particulières de réalisation des travaux, il est proposé de retenir la garantie de base dommages-ouvrage et la garantie facultative responsabilité civile

du maître de l'ouvrage.

En prenant pour assiette le coût global estimé de l'opération lors du lancement de la consultation (maîtrise d'œuvre et études annexes comprises), à savoir 2 160 403,36 € H.T., le montant du présent d'assurance dommages-ouvrage est estimé à 10 517,96 € H.T.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

6 * PROJET FEADER MAISON DE SANTE A POGNY

M. le Président déclare qu'un dossier de demande de subvention sera déposé à la Région dans le cadre de l'appel à projets « service à la population » de la nouvelle programmation FEADER , possibilité de subvention jusqu'à 80% du montant HT des postes pris en compte (gros œuvre et second œuvre hors VRD). Les fonds européens du FEADER couvriraient 53% du montant de la subvention, et la différence entre le taux de 80% et le montant total des subventions issu des fonds FEADER + autres financeurs publics serait couverte par la Région Champagne-Ardenne. Il convient d'étayer solidement ce dossier en remplissant le formulaire indiquant le plan de financement, l'opportunité de cette création, et le programme d'action, tout ceci à voir avec la personne en charge du guichet unique à la Région.

Accord unanime du Conseil Communautaire.

7* AVENANT AU MARCHE DE FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR L'ECOLE DE MARSON :

La boulangerie de Coupéville, fermée le mercredi, ne peut pas fournir le pain pour la cantine de Marson, il est donc nécessaire de signer un avenant au marché de fourniture de repas, afin que le fournisseur soit autorisé à livrer le pain le mercredi. Le coût proposé est de 0,75 € HT par baguette à raison d'une baguette pour 5 enfants.

Autorisation donnée au Président.

7* FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES :

M. le Président rappelle que le projet « officiel » qui sera certainement retenu par le Préfet de la Marne en ce qui concerne notre communauté de communes est son rattachement aux C.C. de Côtes de Champagne et Saulx et Bruxenelle. Ce projet n'est pas du goût de nos élus, notamment en ce qui concerne la C.C. de Saulx et Bruxenelle ne disposant pas de la compétence scolaire, et, dont la création coûterait environ 600.000€ supplémentaires à prélever par l'impôt dans la poche de nos contribuables ! Donc aucun avantage en ce qui nous concerne de ce côté.

Avec la demande des communes de Courtisols, Poix et Somme-Vesle souhaitant se rattacher à notre C.C., et quitter la C.C. de Suippes et Vesle – Nous pourrions atteindre une population de 10.000 hab. Il faut espérer que la C.D.C.I donnera un avis favorable à ce projet ainsi que le SCOT. Un rendez-vous est programmé le 25 septembre prochain avec M. le Secrétaire Général et les représentants des communes de Courtisols, Poix et Somme-Vesle.

A la demande de M. le Président de délibérer sur le rattachement de ces communes à la CCMC, le conseil communautaire, à l'unanimité, se déclare favorable à ce projet.

8* QUESTIONS DIVERSES :

M. le Président déclare qu'une reprise de contact avec l'A.R.S. s'avère nécessaire suite au refus du Dr Lefèvre de travailler en partenariat avec le cabinet Icône - une réunion est prévue le 8 octobre à 18 h 30 avec les professionnels de santé.

- Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Ce schéma doit respecter les orientations nationales qui concernent la préservation et la restauration des continuités écologiques, mais selon M. le Secrétaire Général, rien ne sera imposé, il s'agit seulement de préconisations. Il faut suivre les orientations et, d'ici là, les décrets seront parus. Carte prévue au 1/100.000ème pour être en cohérence avec les corridors, prise en compte des activités humaines. Financement de ces ouvrages (Département- SANEF).

- P.L.U.I.

Une réunion est prévue avec l'agence de Reims (hors conseil) - P.L.U.I.

– Calendrier des prochaines réunions :

01/10 et 28/10	>	Comité SCOT- lancement candidature- vote du programme Leader
06/10 - 18 h - St Germain	>	Commission Communication
08/10 - 8 h 30 - St Germain	>	Commission SAPIN
08/10 - 18 h 30 - Pogny	>	A.R.S.-M.S.P.
08/10 - 20 h 30 - Vitry-la-Ville	>	R.E.O.M.
12/10 - 18 h - Nuisement	>	Conseil d'école
13/10 - 18 h - Nuisement	>	Ecole primaire
15/10 - Marson	>	Conseil d'école
15/10 - 20 h 30 - St Martin	>	Bureau
17/10 - 11 h - Nuisement	>	Inauguration gymnase
22/10 - 20 h 30 - Omev	>	Conseil de Communauté
03/11 - 18 h 30 - Mairy ^s /M.	>	Conseil d'école Mairy-sur-Marne - Vitry-la-Ville
03/11 - 20 h 30 -	>	Commission « Animation »
05/11 - 18 h - Vésigneul ^s /M	>	Conseil d'école
12/11 - 20 h 30 -	>	Bureau
19/11 - 20 h 30 -	>	Conseil de Communauté
10/12 - 20 h 30 -	>	Bureau
17/12 - 20 h 30 -	>	Conseil de Communauté

Le planning des activités des associations de la CCMC sera publié sur Internet courant octobre.

L'opération lancée pour la proposition de complémentaires santé a connu un certain succès, une seconde permanence aura lieu en octobre à la mairie de Pogny.